Informations de base

2006/2583(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Tunisie	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/06/2006	Débat en plénière		
15/06/2006	Décision du Parlement	T6-0269/2006	Résumé
15/06/2006	Résultat du vote au parlement		
15/06/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2006/2583(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0340/2006	13/06/2006	
Proposition de résolution		B6-0351/2006	13/06/2006	
Proposition de résolution		B6-0353/2006	13/06/2006	
Proposition de résolution		B6-0355/2006	13/06/2006	
Proposition de résolution		B6-0358/2006	13/06/2006	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0269/2006	15/06/2006	Résumé

Résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie

2006/2583(RSP) - 15/06/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 264 voix pour, 28 voix contre et 253 abstentions, une résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Rappelant la détérioration des droits de l'homme dans ce pays, le Parlement demande aux autorités tunisiennes de remplir leurs engagements internationaux et attend des explications sur les actes de violence à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des magistrats tunisiens. Il demande également à la Présidence du Conseil de faire une déclaration publique à ce sujet et **d'organiser une session du conseil d'association UE-Tunisie afin de discuter de la situation des droits de l'homme dans ce pays**.

Dans la foulée, le Parlement appelle le Conseil et la Commission à prendre rapidement toutes les mesures nécessaires auprès des autorités tunisiennes pour que les fonds européens alloués aux **projets de la société civile soient débloqués**.

Le Parlement demande enfin une meilleure coopération de la Présidence tunisienne en termes de respect des droits de l'homme.